

Décision

Générale

colonial

Décision n° 286-263-1918 Révocation.

n° 286-263-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 septembre 1918

Numéro JO
n° 263 du 30/09/1918

Date du numéro
30 septembre 1918

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Omar Saleh, interprète de la police et de la justice indigène, condamné par jugement correctionnel à 18 mois de prison, 500 fr. d'amende et 5 ans d'interdiction, pour escroquerie, tentative et complicité d'escroquerie et usurpation de fonctions, est révoqué de son emploi pour compter du 12 juillet 1918 date de son incarcération.